



Paris, le 06 DEC. 2018

Le Président

Madame la Présidente, *Chère Méka*

La Métropole du Grand Paris est compétente depuis le 1^{er} janvier 2016 en matière de valorisation du patrimoine naturel et paysager, de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie.

Après avoir contribué en 2018 à la réalisation d'un portrait de la biodiversité en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France, la Métropole élaborera en 2019, un « Atlas de la biodiversité », lequel reposera sur le portrait réalisé en 2018, auquel s'ajouteront des inventaires complémentaires et des analyses de données et d'études existantes. Il approfondira en particulier la question de la trame verte et bleue dans un milieu urbain dense comme celui de la Métropole. Ces connaissances acquises, un Plan d'actions métropolitain pour la biodiversité et la nature en ville sera élaboré en 2020, associant étroitement les villes et établissements publics territoriaux qui le souhaiteront.

Au regard de l'importance des enjeux liés à la préservation et à la reconquête de la biodiversité sur notre territoire et de la volonté des conseillers métropolitains d'agir résolument en ces domaines, sous l'impulsion de Daniel BREUILLER, Vice-président délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager, à la Politique de la nature et à l'Agriculture en ville, **je souhaite que le Conseil de Développement, amorce dès à présent la réflexion sur le contenu de ce futur « Plan sur la biodiversité et la nature en ville »** (intitulé non définitif) et produise, avant la fin de l'année prochaine, un avis documenté, en vue de sa réalisation.

Dans les avis qu'il a rendus par le passé, notamment dans le cadre du Plan Climat Air Energie Métropolitain, le CODEV a souligné la nécessité pour la Métropole d'œuvrer à sa résilience et notamment de renforcer les espaces verts existants ainsi que d'aménager les territoires en préservant les espaces ouverts et les continuités écologiques.

Je souhaite que le CODEV, fort de la diversité des acteurs qui le composent, poursuive une réflexion en ce sens, qui pourrait déboucher sur des préconisations pour les élus métropolitains, en ce qui concerne l'élaboration et le contenu de notre futur Plan sur la nature en ville et la biodiversité. Il serait notamment intéressant que le CODEV :

- identifie les principaux enjeux liés à la nature en ville sur le territoire métropolitain
- propose des orientations stratégiques pour le futur Plan
- définisse les actions prioritaires que pourrait mettre en œuvre la Métropole du Grand Paris dans le cadre de ce Plan.

Madame Méka BRUNEL
Présidente du Conseil de développement
de la Métropole du Grand Paris

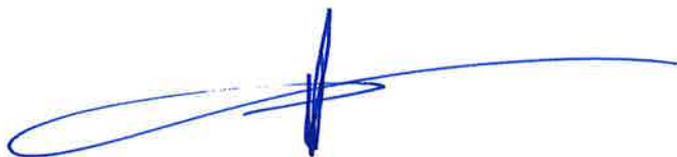
Les enjeux et actions définis pourront recouvrir une grande variété de domaines (développement des trames vertes et bleues, dimension sociale de la biodiversité, biodiversité dans le bâtiment, agriculture urbaine...) en lien avec les compétences de la Métropole du Grand Paris. Il appartiendra au CODEV de les définir et de les développer.

Le groupe de travail qui sera constitué à cette fin pourra, avec intérêt, prendre connaissance du récent rapport (juillet 2018) du Conseil Economique, Social et Environnemental d'Ile-de-France (CESER), intitulé « La nature en ville : comment accélérer la dynamique ? ». Il pourra par ailleurs se documenter sur les meilleures pratiques nationales et internationales en la matière, mais également suivre les « Rencontres agricoles » animées par la Métropole du Grand Paris depuis septembre dernier et participer aux divers événements et conférences en lien avec la nature en ville et la biodiversité (Journée sur le sol, Conférence sur les services écosystémiques, etc...) organisés tout au long de l'année 2019.

Il me serait utile que le Conseil de développement puisse rendre son avis avant la fin de l'année 2019, afin qu'il puisse être pleinement intégré au travail de construction du Plan prévu dès le début de l'année 2020.

Vous remerciant par avance de l'attention que portera le CODEV à cette saisine, je vous prie de croire, *à vous* Madame la Présidente, à ma reconnaissance pour le travail effectué et à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Rien ou presque à toi



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

